



# Réduction des formalités administratives

## RÉDUCTION DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

DÉFI	SOLUTION	RÉSULTAT
Mettre en oeuvre les recommandations formulées dans le rapport sur la réduction des formalités administratives par le comité dirigé par le secteur privé en 2000 et approuvées en 2001 par le gouvernement.	Mettre en oeuvre des recommandations du gouvernement approuvées par les entreprises.	Le gouvernement a dépassé les objectifs initiaux du rapport du comité.

Le Nouveau-Brunswick a fait des progrès considérables en matière de réduction des formalités administratives, grâce à la coopération entre le gouvernement et les entreprises. L'approche est un succès grâce au leadership, au partenariat et à l'engagement du gouvernement auprès des entreprises.

Le fait de dépasser les attentes mentionnées dans le rapport du Comité de réduction des formalités administratives a engendré les réussites suivantes :

- Amélioration du service aux entreprises : **Amélioration du répertoire des services**
- Concentration accrue sur les industries hautement réglementées : **Groupe de travail public-privé sur l'amélioration des services à l'industrie du camionnage**
- Écoute active des entreprises du Nouveau-Brunswick : **Industrie de la construction – Inspections**
- Développement et prospérité des entreprises : **Test de l'impact sur les entreprises**

De plus, les entreprises sont encouragées à exprimer leurs préoccupations quant à la manière dont le gouvernement fait affaire avec elles en exposant leurs problèmes soit par l'intermédiaire de leurs associations soit directement au gouvernement.

### CITATION

« La réduction des formalités administratives n'est pas une action ponctuelle. Elle doit faire partie de la culture du gouvernement du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, nous avons créé le Bureau des réductions des formalités administratives pour qu'il applique les recommandations et détermine les possibilités de réduction du fardeau de la réglementation et des impôts pour les Néo Brunswickois. »

#### L'honorable Bernard Lord

Premier ministre du Nouveau-Brunswick

« Je suis encouragé de voir que les mesures prises par le gouvernement vont au delà de nos recommandations et qu'on cherche d'autres moyens de réduire les formalités administratives. »

#### William A. Robblee

Président du Comité de réduction des formalités administratives



*Le privé et le public collaborent pour réduire les formalités administratives*